



République Française - Département du Tarn
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE
CORDES SUR CIEL

N° 2019_07_037

9.4

Objet de la délibération :

APPEL MONDIAL DES VILLES
EN FAVEUR DU TRAITÉ DES NATIONS UNIES
POUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part à la Délibération : 12

Date de la convocation : 25/07/2019
Date d'affichage : 30/07/2019

Séance du 30/07/2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-huit juin, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul QUILÈS, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux en exercice :

| | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Paul QUILÈS (maire), | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-France GALLAIS-SALINGARDES, | <input checked="" type="checkbox"/> Myriam MAZARS, |
| <input checked="" type="checkbox"/> François LLONCH (1 ^{er} adjoint), | <input checked="" type="checkbox"/> Annie DEGARDIN, | <input type="checkbox"/> Jean-Pierre RIGAL, |
| <input checked="" type="checkbox"/> Paul VILLAIN (2 ^{ème} adjoint), | <input checked="" type="checkbox"/> Bernard ANDRIEU, | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Josèphe BOYÉ, |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bernard TRESSOLS (3 ^{ème} adjoint), | <input checked="" type="checkbox"/> Sandrine LACROIX, | <input type="checkbox"/> Sandrine SUBREVILLE |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renée GAUTIER, | <input checked="" type="checkbox"/> Christophe PUECH | |

Absents excusés : M. Jean-Pierre RIGAL, Mme Sandrine SUBREVILLE

Secrétaire de séance : M. François LLONCH

M. Paul QUILÈS, Maire, expose au Conseil Municipal que le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (INF) risque de disparaître (2 août) et que la modernisation des arsenaux nucléaires menace de plus en plus de villes dans le monde.

Les armes nucléaires sont destinées à frapper en premier lieu les villes et les centres urbains en causant des centaines de milliers de morts. Elles représentent une menace inacceptable pour les populations à travers le monde.

C'est pour cette raison que le 7 juillet 2017 aux Nations unies, 122 Etats ont voté en faveur de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Tous les gouvernements sont à présent invités à signer et ratifier cet accord mondial crucial qui interdit l'utilisation, la production et le stockage des armes nucléaires et ouvre la voie à leur élimination totale. En souscrivant à cet appel promu par ICAN (campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), les villes peuvent faire entendre leur voix pour aider à créer un mouvement de soutien envers le Traité.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune de Cordes sur Ciel rejoigne la cinquantaine de villes d'Amérique du Nord, du Pacifique et d'Europe (dont Paris) qui ont, à ce jour, signé l'Appel des villes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'adhérer à l'Appel d'ICAN et valide le texte ci-dessous :

« Nous, membres du Conseil Municipal de Cordes sur Ciel, sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de la menace que les armes nucléaires font peser sur les communautés à travers le monde. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grand échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer. »



Suivent les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme,
CORDES SUR CIEL, le 30/07/2019

Pour le Maire,
La Secrétaire Générale,


Danielle TEUTSCH